Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 124

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fiscalité

L'OCDE critique les disparités entre cantons

Dans la dernière édition de ses Études économiques, consacrée à la Suisse, l'OCDE s'est permis d'émettre des remarques sur la fiscalité suisse : les experts voient d'un mauvais œil les énormes disparités fiscales qui existent dans notre pays entre les différents cantons (voir notre numéro de juin, Dans les Cantons). Le Département fédéral des finances a accueilli avec étonnement ces remarques déplacées, pourtant assorties de conseils techniques avisés : les sages proposent de réduire les avantages fiscaux sur l'épargne des fonds de pension et de compagnies d'assurance, de diminuer les déductions fiscales des intérêts passifs et/ou de réformer l'imposition des logements occupés... L'ennui est que ces solutions ont déjà été proposées et écartées, soit par le Conseil soit par le peuple suisse par votation. Le reste de l'étude est nettement plus encourageant : l'OCDE juge satisfaisante l'évolution économique de la Suisse. Les données macro-économiques sont toutes au vert : une demande intérieure qui suscite la croissance, un chômage en recul et des prix stables. Satisfecit aussi sur l'assainissement des finances publiques. L'OCDE se montre même optimiste à court terme sur la croissance : après un bref fléchissement en 1999, une nouvelle phase de reprise devrait s'annoncer en l'an 2000.

En ville

L'apprentissage s'affiche

« *Un métier, c'est le début de ma carrière !* », « *Venue de loin, j'irai encore plus loin...* », « *Mon ticket gagnant...* » : accompagnés de ces slogans motivants, les visages souriants et convaincus de Laura, 20 ans, Benjamin, 21 ans ou Namgyal, 18 ans, ont envahi les murs des villes en Suisse. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie a choisi pour le troisième volet de sa campagne sur le thème « Apprentissage, un savoir-faire d'avance » de mettre à l'image de vrais apprentis. Objectif : redonner un coup de jeune à un sujet d'avenir qui n'a jamais eu véritablement la cote auprès des adolescents. Doris Summermatter, à l'initiative de l'opération, s'en explique dans les colonnes de *Construire* : « *L'idée persistait, au sein de la population, que l'apprentissage limite les opportunités professionnelles. Nous voulons démontrer qu'un apprentissage offre des variantes de même valeur que la voie des études et qu'il n'en résulte pas de limitations au niveau de la carrière professionnelle. (...) Au cours de son apprentissage, on n'apprend plus aujourd'hui le métier de toute une vie. L'apprentissage continu devient de plus en plus nécessaire* ».

Noces

Les mariés épargnés de bans

Dans quelques mois, les Suisses pourront convoler en douce : à partir du 1er janvier 2000, les fiancés n'auront plus à afficher les bans de mariage au pilier public. Cette déclaration, qui était jusqu'ici publiée dans les communes d'origine et de domicile des futurs époux, laissait la possibilité de s'opposer à un mariage en cas de bigamie, de parenté directe ou de manque de discernement d'un des conjoints, laissés à l'appréciation de la justice. Cette suppression d'une coutume devenue superflue - à Genève -ville, on n'enregistrait qu'une opposition par an - découle d'une nouvelle ordonnance fédérale sur l'état civil, qui fait suite à la récente révision du Code civil, dans le sens d'une plus grande protection de la sphère privée.

En coulisse

Rita empoisonne le Parlement

Chaude rentrée à Berne : plusieurs parlementaires ont été mis en cause par une ex-prostituée en mal de publicité. À l'origine de la sulfureuse affaire, *Les Illusions vendues*, un livre publié par Rita Dolder, une péripatéticienne qui sous le nom de Domina offrait ses services depuis des décennies dans la capitale suisse. Dans ce roman à clés, plusieurs hommes politiques de premier plan était portraturés de manière plutôt embarassante. L'ex-conseiller fédéral Kaspar Villiger, que beaucoup avaient reconnu dans un des personnages, German, sentant monter les rumeurs, n'a pas hésité à convoquer la presse au Conseil fédéral pour couper court au scandale : « *Je n'ai rien à cacher. Je ne connais pas Mme Dolder, je ne l'ai jamais vue de ma vie et je n'ai jamais fréquenté ce milieu* ». Le conseiller aux États radical (SO) Rolk Büttiker n'a quant à lui eu aucun scrupule à reconnaître avoir fréquenté l'auteur. Affaire de gros sous ou manœuvre politique ? Rita Dodler a justifié son geste, destiné selon elle à éméliorer le sort de ses consœurs : « *je souhaite par ce livre améliorer le statut des prostituées et faire cesser le double langage de politiciens qui refusent de les considérer alors qu'ils y ont recours en secret.* »

Services secrets

La grande lessive

Les renseignements suisses n'avaient pas connu une telle tempête depuis l'affaire des fiches, de sinistre mémoire. L'affaire a éclaté après des révélations selon lesquelles Dino Bellasi, le comptable des renseignements suisses entretenait une caisse noire. Près de 9 millions de francs suisses ont été ainsi détournés (comptabilité fictive et chèques encaissés au guichet de la Banque nationale), somme avec laquelle il entretenait notamment un dépôt secret d'armes (deux stocks, l'un à la place d'armes du Sand, près de Schönbühl (BE), l'autre à Bümpliz, dans la banlieue bernoise, pour un total de 220 pièces) avec lesquelles il organisait des séances de tir secrètes réservées à quelques officiers triés sur le volet. L'affaire a provoqué l'éviction immédiate de Peter Regli, le n°1 des renseignements suisses (suspendu par le commandant de corps Hans-Ulrich Scherrer) ainsi que plusieurs de ses collaborateurs (notamment Jean-Denis Geinoz, chef d'état-major du service de renseignement et Fred Schreier, chef du renseignement stratégique) et atteint jusqu'à l'auto-

rité d'Adolf Ogi, déjà en délicatesse avec l'aile dure de l'UDC. Une délégation parlementaire, présidée par Bernhard Seiler (USC/SH) mène l'enquête. Adolf Ogi a confié à une commission d'étude de neuf membres (CGR) présidée par l'ancien ambassadeur Edouard Brunner, le soin de poser les bases d'une nouvelle politique de sécurité. La commission devra rendre ses conclusions le 15 février 2000. L'ancien ambassadeur pourrait proposer la création d'un « conseil national de sécurité » présidé par un coordinateur des renseignements militaires et civils. Reste à savoir si ce coordinateur aura un accès direct au Conseil fédéral ? Aux dernières nouvelles, le Ministère public de la Confédération était toujours à la recherche de 5 des 9 millions disparus. Selon la version officielle, l'ex-comptable aurait dilapidé la somme par un train de vie somptuaire. Une autre thèse qui circule prétend que Bellasi aurait mis des fonds de côté dans des comptes secrets.

Dino Bellasi, l'homme par qui le scandale est arrivé.

Le Club Prosper Montagné, une confrérie de gastronomes basée à Neuchâtel, vient de publier l'édition 1999-2000 de son guide gastronomique. Plus de 150 établissements choisis dans tous les cantons y sont recensés avec prix de la carte et spécialités. La gourmande confrérie met un point d'honneur à ne pas noter les établissements, comme on peut lire dans les premières lignes : *« La mode des notes exaspère souvent. Ils font parfois des jaloux et des aigris ».*

Club Prosper Montagné, Case Postale 462, CH-2001 Neuchâtel

Baromètre éco

L'inflation annuelle a légèrement augmenté au mois de juillet à 0,70 % contre 0,6 % en juin. C'est son plus haut niveau depuis plus de 2 ans.

Le chômage est passé de 2,6 % à 2,5 % en juillet mais le mouvement semble s'essouffler un peu.

Le nombre de faillites d'entreprises a régressé de 2,7 % au premier semestre 1999. Les dépôts de bilan de sociétés ont baissé de 4,5 %.

Les PME sont les piliers de l'économie suisse, selon une étude de 1995, elles représentent 99,7 % des sociétés suisses et 70 % des emplois. Les micro entreprises (jusqu'à 9 emplois) représentent 88 % des PME et 29 % des emplois.

Démographie : Le nombre des naissances a encore diminué de 3 % en 1998 pour atteindre son plus bas niveau. 78 300 nourrissons sont nés durant l'année. Les mariages poursuivent leur baisse. Seuls les divorces continuent d'augmenter.

Les Suisses ont été généreux comme jamais à l'égard des œuvres d'entraide en 1998. Elles ont reçu près d'un milliard de francs soit 9,1 % de plus qu'en 1997.

En Bref

Où va l'insigne - L'insigne du 1er août sera affecté cette année à trois témoins culturels de l'époque industrielle : le panorama Bourbaki de Lucerne, le vapeur lémanique Montreux et une voiture Pullman des Chemins de fer rhétiques. L'insigne rapporte environ 1,2 millions de francs par an à Pro Patria.

Toujours plus d'informaticiens - Selon un rapport de l'Office fédéral de la communication, qui décrit plusieurs projets de société pour la Suisse, il faudrait en Suisse 5 000 à 7 000 informaticiens nouveaux par an. Autres préoccupations à l'ordre du jour, la formation d'enseignants et l'accès via Internet aux droits démocratiques.

Alertez les bébés - Depuis sa mise en service le 25 mars dernier, la ligne téléphonique d'Aide aux enfants a enregistré plus de 12 000 appels en Suisse. Ce sont les enfants de la région de Zürich qui ont le plus appelé le N° 147.

Un Conseil à deux étages ? - Le Conseil fédéral a décidé de poursuivre les travaux en vue de la création d'un gouvernement à 2 échelons dans lequel les sages seraient assistés de ministres. Il part du principe d'un Conseil fédéral de 5 membres assistés de 13 à 15 ministres. La variante avec un président à temps complet pendant 2 à 4 ans est écartée. Lors de la consultation, les faveurs de la majorité sont allées au gouvernement à 2 niveaux, mais avec le maintien de 7 conseillers fédéraux.

Swatch s'offre Bréguet - Nicolas Hayek est toujours à l'heure. Quelques heures après l'annonce du rachat de l'OPA de LVMH sur Tag Heuer, le président de Swatch a mis la main sur le groupe Bréguet. La valeur de la transaction se situe entre 150 et 170 millions de francs suisses. Swatch met la main sur trois entités distinctes installées en vallée de Joux (Montres Bréguet SA, Nouvelle Lemania et Valda) regroupées sous une société faîtière qui aura pignon sur Place Vendôme.